

Séance du vendredi 31 mars 2023

Date de la convocation: 16/03/2023

Membres en exercice : 13

L'an deux mille vingt-trois et le trente-et-un mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Maryline MONTEILLET,

Présents : 11

Présents : Maryline MONTEILLET, Annelise MICHEL-GAGNAIRE, Jean-Paul TROUPEL, Patrice COUDON, Patrick EVEILLARD, Simone SALAT, Antoine GENGE, Jacqueline BOULANGÉ, Jérémy LABRUNIE, Alain PEYROU, Caroline BARRAL-AURATUS

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Représentés : Aurore LEFEBVRE par Jérémy LABRUNIE, Serge POTEL par Alain PEYROU

Secrétaire de séance : Annelise MICHEL-GAGNAIRE

DE_2023_18 - Objet : Panneaux photovoltaïques en autoconsommation collective - Demande de subvention DSIL 2023.

Mme le Maire rappelle la délibération DE_2023_10 du 23 février 2023 ayant pour objet : Mise aux normes et extension de la base multi-accueil de plein air. Installation de panneaux photovoltaïques.

Le projet est estimé à 95 833,00 euros HT (soit 115 000,00 euros TTC).

Considérant que la Municipalité a choisi de s'inscrire dans la transition écologique en produisant de l'énergie propre.

Mme le Maire présente le tableau de financement comme suit :

| Financement | Taux en % | Montant subventionnable en € HT | Montant de la subvention en € HT |
|-----------------|---------------|---------------------------------|----------------------------------|
| DSIL 2023 | 60,00 | 95 833,00 | 57 500,00 |
| Autofinancement | 40,00 | 95 833,00 | 38 333,00 |
| TOTAL | 100,00 | 95 833,00 | 95 833,00 |

Sur proposition de Mme le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'approuver le projet des travaux à réaliser, de demander à M. le Préfet une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local aussi élevée que possible comme indiqué ci-dessus, et d'autoriser Mme le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Il pourra être modifié en fonction des contractualisations en cours.

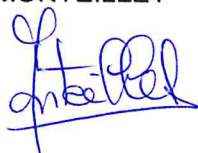
Les crédits nécessaires à l'opération seront inscrits au Budget 2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

A Lacapelle-Viescamp, le 31 mars 2023

Le Maire,

Maryline MONTEILLET



| |
|---|
| Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 03/04/2023 et publié ou notifié le 05/04/2023 |
|---|